



EMPLOIS
RÉSEAU
MISSIONS



LA FEUILLE INFO

spéciale CHSCT n°25

Compte-rendu du CHSCT du 15/04/2019



La séance débute par un rappel de la composition du CHSCT.

Sont présents : Docteur TCHANG, Jérôme LANZINI, Eliane SIMON, Pierre Hendoux, Alain SENAILLET, Jean-Florian JOANNES et Jean-Yves LEGLISE.

Pour Solidaires Finances : Magali ROCHER et Christian LOUIS (experts), Didier HAAS, Christelle FAUCHON, Marc MANDRET, Christophe ROUILLIER

FO : Francis VISCOVI

CGT : Nadine BERTHOD, Corinne SYRE, Lidwine AUBOEUF



L'ensemble des mandatés CHSCT, représentants l'Intersyndicale DGFIP 71 en lutte, ont siégé avec le gilet noir.

1 - Présentation et adoption du règlement intérieur

Même si la future loi prévoit la fusion des CT et des CHS, elle ne s'appliquera a priori qu'à partir de la prochaine mandature. Il faut donc adopter, pour le moment, un règlement intérieur pour le CT et un pour le CHS. Il y aura sans doute une période de transition vers la fin du mandat.

Peu de changements pour le nouveau règlement par rapport à celui de 2016.

Article 2 : mise à jour en ce qui concerne l'arrêté du 14/11/2018 : les agents de la DIRCOFI sont désormais rattachés au CHSCT dans lequel siège leur DIRCOFI de rattachement.

Article 3 : mise à jour concernant l'intervention de l'ISST (ou de 3 représentants des OS) lorsqu'il n'y a pas eu de CHSCT pendant une période d'au-moins 9 mois.

Pour rappel, le règlement intérieur n'est pas modifiable en local même dans le cas de votes contre ou d'abstention. Il est adopté en tant que tel. Les éventuels vœux de changement sont à transmettre au CHS ministériel.

Vote : POUR à l'unanimité

2 - Élection du secrétaire

Rappel du rôle du secrétaire

Déclaration de candidature : Lidwine AUBOEUF pour la CGT

Vote : POUR à l'unanimité

Mme SIMON demande une entrevue entre elle, Jean-Florian et la nouvelle secrétaire. Rendez-vous convenu par mail pour le 29/04 après le GT du DUERP.

3 - Approbation des PV du 20/09 et du 13/12/2018

**Vote : 3 voix POUR (CGT et FO)
2 ABSTENTION (Solidaires)**

4 - Note d'orientations ministérielles

Présentation des orientations 2019 :

- Renforcer et accompagner l'évaluation et la prévention des risques professionnels (TMS, aménagement des espaces de travail, violences sexuelles et sexistes, risque amiante...)

- Développer une culture de prévention des risques professionnels : une e-formation de 45 minutes sera proposée aux agents afin de les sensibiliser sur la santé au travail, accent sur le rôle de l'AP

Retour sur les mesures d'appui : DUERP, plans de prévention, équipements de protection individuelle.

Un groupe de travail sera constitué (2 membres par OS) afin de mettre à jour le DUERP.

Il se déroulera le 29/04 (Corinne SYRE et Lidwine AUBOEUF pour la CGT).

5 - Présentation du guide amiante

Deux parties : le suivi du risque (via le dossier technique amiante (DTA), la fiche récapitulative (FR) et le référentiel technique) et la gestion des opérations de travaux (repérage amiante avant travaux et actions : encapsulage, retrait...).

Pour les sites du 71, il y avait surtout de l'amiante au niveau des sols collés, des joints d'anciennes fenêtres, du flochage... Plus de trace d'amiante dans tout le département sauf peut-être dans le local à poubelles de la direction (possibles plaques contenant de l'amiante, un prélèvement sera analysé).

S'il s'avère que c'est bien de l'amiante, il y aura retrait immédiat.

La direction du 71 est en retard en ce qui concerne la signalétique « amiante ». Il va falloir communiquer avec les agents car cette signalétique va être posée prochainement dans tous les sites. Caractère anxiogène pour les agents qui pourront penser que le risque est nouveau alors que ce n'est pas le cas.

Il est demandé à ce qu'à l'avenir une communication envers les agents à propos de ce risque ait lieu dès qu'il y a des travaux entrepris dans les locaux (exemple des travaux de la Cité où beaucoup d'agents s'inquiétaient quant à leur exposition à l'amiante).

6 - Présentation du rapport de visite de CUISEAUX de l'ISST

Les constatations effectuées sont surtout liées à l'installation électrique des locaux. Des devis CHSCT ont été effectués en 2018 et les travaux d'ores et déjà effectués.

Le rapport concernant les travaux de l'affaissement du plancher de l'appartement du dessus a été demandé au propriétaire. Demande en cours (passage de la COM COM à la commune).

Enfin, de menus travaux ont été réalisés par l'assistant de prévention.

7 - Déploiement du télétravail à la DDFIP 71

M. Lanzini présente le dispositif. Pour rappel, à terme 10 % des agents pourront télétravailler, soit pour le 71 environ 70 personnes, pour un maximum de 3 jours par semaine à son domicile.

Pas de possibilité de crédit d'heures sur les plages de télétravail.

Les jours de télétravail choisis ne pourront être modifiés (donc pas de report possible d'un jour télétravaillé)

Pour le moment, 19 personnes dans le département se sont dites intéressées.

Le chef de service donnera son avis mais l'accord reste à l'entière discrétion de la directrice départementale.

Côté matériel, il est prévu d'équiper ces agents d'un ordinateur portable qui deviendra leur unique unité de travail (aussi bien au domicile qu'au bureau). Cet ordinateur aura ses ports USB neutralisés. Aucune imprimante ne sera fournie non plus.

Rappel des clauses de confidentialité : interdiction de ramener des dossiers à son domicile, personne d'autre que l'agent ne peut se servir de l'ordinateur mis à disposition. En cas de manquement, cet agent sera exclu d'office du télétravail et des sanctions disciplinaires pourront lui être appliquées.

Les logiciels et les profils pouvant prétendre au télétravail ne sont pas « figés ». La liste sera amenée à évoluer dans un sens comme dans un autre selon les retours que nous aurons. La direction avance à

« tâtons » sur ce sujet.

CGT : problème que pose le travail sur un unique écran alors que le double-écran est plus que nécessaire dans nos missions. Et comment adapter le poste de travail d'un agent présentant un handicap ?

M.LANZINI : effectivement, il n'est pas prévu un deuxième écran. L'ordinateur devenant la seule unité de travail de l'agent, il pourra malgré tout être couplé à 2 écrans au bureau.

Pour le reste, à voir au cas par cas.

A quand le télétravail dans le département ?

M. LANZINI : difficile de le mettre en place avant l'été. Démarrage probable à la rentrée.

CGT : a-t-on des retours d'autres départements pour lesquels le télétravail est déjà d'actualité ?

M.LANZINI / MME SIMON : pas d'autres retours pour l'instant que ceux de l'expérimentation

CGT : Certains collègues n'ont pas eu connaissance de la note départementale relative au télétravail. A quand sa diffusion à l'ensemble des agents ?

SIMON : La note départementale a été envoyée sur les boîtes mails des chefs de service qui avaient consigne de la diffuser aux agents.

Docteur TCHANG : est-ce que les EDR peuvent être éligibles au télétravail ?

M.LANZINI : non sauf en cas de sédentarisation prolongée.

8 - Plan projet d'installation de la trésorerie Chalon Hôpitaux

Une réunion a eu lieu le 09/04 à Chalon avec les correspondants SPL concernés.

Reprise de la fiche d'impact car redéfinition des surfaces et des espaces de travail.

L'actuelle zone « DESSIN » du site de Chalon est reprise pour y installer un service de la nouvelle trésorerie et la zone d'accueil est redéfinie.

Le nombre de postes de travail indiqué sur le plan est purement indicatif.

9 - Bilan budgétaire 2018

Bilan présenté par M.JOANNES.

Toutes les actions décidées au CHSCT durant l'année 2018 ont été réalisées.

Entre-autre : l'aménagement du guichet au CFP d'Autun, l'achat de stores à Sennecey-le-Grand, mise en conformité électrique de la trésorerie de Cuiseaux, travaux sur le SIP de Mâcon suite à une visite du CHSCT, l'abri moto au CFP de Chalon, des achats (fauteuils, piles défibrillateurs, ceintures lombaires, etc.) sur prescription du médecin de prévention.

Vote : POUR à l'unanimité

10 - Propositions de dépenses 2019

Le budget 2019 pour la Saône-et-Loire est de 90.005 € (soit 117,50 €/agent)

Pour l'instant seul 95 % disponible soit 85.505 €

Les propositions étudiées lors du groupe de travail :

- achat sur prescriptions du médecin de prévention (repose-jambe, soutien cervical, accoudoirs, coussin, plate-forme assis-debout) pour 4.357,33 €
- achat de 30 fauteuils pour la dernière année (selon décision de cofinancement prise par le CHSCT d'acheter tous les ans pendant 3 ans, 30 fauteuils ; la direction faisant de même) pour 5.835,32 €
- achat, suite aux visites de l'ISST, de 15 bureaux réhaussables, de 10 lampadaires et de 10 escabeaux pour, respectivement, 3.139,96 €, 3.950,09 € et 1.944,00 €
- achat de fournitures diverses suite à demande du SIP-SIE de Louhans pour 1.217,74 €
- achat de fournitures diverses Weldom pour les besoins de l'AP pour 894,01 €
- achat de mégaphones dans le cadre des futurs exercices terroristes pour 2.408,51 €
- installation d'une cloison phonique dans les toilettes du hall du CFP de Chalon (nuisance sonore sur un box d'accueil) pour 1.050,00 €

- remplacement de la porte d'entrée du personnel du CFP de Chalon (porte fermant mal) et travaux électriques suite à ce remplacement pour, respectivement, 2.876,45 € et 348,00 €
- achat de nouvelles assises et vérins pour fauteuils (prolonge la durée de vie des fauteuils existants) pour 404,46 €
- travaux de mise en conformité des installations électriques de 17 sites (suite aux vérifications effectuées au cours de l'année 2018 comme le prévoit la réglementation) pour 18.639,60 €
- déplacement de la badgeuse au CFP de Paray-Le-Monial (badgeuse se situant dans l'espace réservé au public) pour 300,00 €
- achat de 5 postes téléphoniques analogiques pour faciliter l'installation des casques (suite à demande du SIP-SIE de Louhans) pour 300,00 €
- installation de stores au CFP d'Autun (trésorerie et SIP) pour 1.381,20 €

Ont été rajoutées les propositions suivantes :

- Création d'un local poubelles au CFP de Chalon (suite à l'incendie de novembre 2018) pour 5.445,35 €
- travaux de peinture CFP de Paray-Le-Monial pour 5.168,74 € et déplacement signalétique incendie (suite à abaissement de plafond) pour 650,40 €
- création de 2 ouvrants au CFP de Marcigny pour 1.186,80 €
- achat de 30 ventilateurs pour le PCE de Chalon et le SIP de Louhans (suite à demande relayée par la CGT pendant le groupe de travail)
- achat de 2 supports-bras sur préconisation du médecin de prévention pour 255,80 €

Soit un total de : **63.334,76 €**

Vote : POUR à l'unanimité

11 - Formations SST

Formations 2018 reconduites cette année après débat concernant la formation MS Drive, formation très coûteuse. La proposition de ne la prévoir que tous les 2 ans n'a pas été retenue. Ajout d'une nouvelle formation sur les troubles visuels liés au travail sur écran. Est prévue pour ces formations une enveloppe prévisionnelle de **15.667,80 €**

LE BUDGET PREVISIONNEL RESTANT POUR 2019 EST DE : 6.502,64€

12 - Les rapports d'évacuations incendie 2018

8 exercices incendie ont eu lieu en 2018 sur les sites d'Autun, de Chalon, de Charolles, du Creusot, de Louhans, de Montceau, de Paray à la direction.

Dans l'ensemble, les résultats sont corrects. Les temps d'évacuation sont bons sauf pour le CFP de Chalon (temps d'évacuation très long, traversée d'espaces enfumés, personnes non pris en charge, etc.).

L'AP note, dans la grande majorité des sites, le manque de fermeture des portes et fenêtres et le manque de transmission des informations au responsable sécurité.

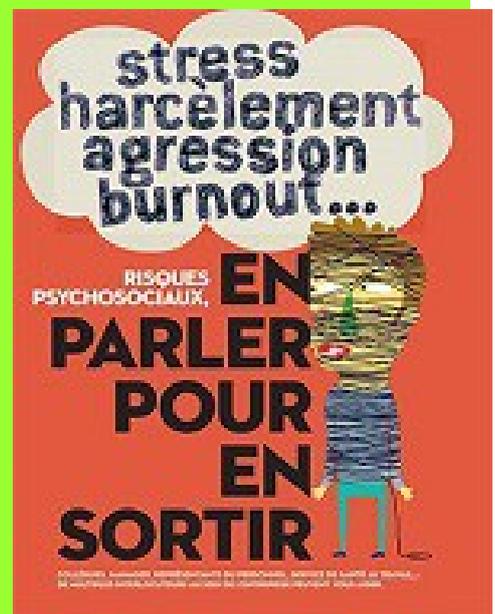
13 - Accidents de service

4 accidents de service pour l'année 2019.

Un point est demandé sur l'accident de service survenu au SIE de Chalon ?

La CGT précise que ce sujet a déjà été abordé lors du dernier CHSCT mais Mme Chaintreuil avait précisé que le dossier étant en cours d'expertise, elle ne pouvait donc pas en parler à ce moment-là.

Mme SIMON : pas de souvenir de cet accident. Point à rappeler avant le prochain CHSCT lors de la diffusion des documents de



travail s'il n'est pas mis à l'ordre du jour.

14 - Fiches de signalement

5 fiches de signalement.

Concerne principalement des injures et des menaces envers les agents d'accueil.

Dans tous ces cas, un courrier de soutien a été envoyé à l'agent et une lettre de mise en garde au contribuable.

15 - Examen des fiches des registres santé et sécurité au travail

RAS. Pas de remontées à ce jour.

16 - Questions diverses

SOLIDAIRES : dans certains sites (Montceau et Charolles par exemple), les poubelles sont situées dans le couloir sans véritable local poubelles. Outre le problème olfactif, le couloir peut être dédié à l'évacuation incendie et les poubelles sont alors des obstacles en cas d'incendie.

M. HENDOUX : A Montceau, il n'existe pas vraiment de solution. Tout dépend de la seule volonté de la commune et le dialogue est difficile. De plus, la configuration des lieux ne se prête pas à la création d'un local poubelles en extérieur.

M. LEGLISE : il faut tout de même confronter les bailleurs en leur rappelant leurs obligations ne serait-ce que pour des questions d'hygiène. Un rappel à la législation est parfois suffisant.

Prochain CHSCT prévu le 21/06

Le groupe de travail aura lieu le 17/06 de 9h00 à 12h00

La sensibilisation à la lecture des documents amiante, dispensée par l'ISST, aura lieu le 17/06 de 13h30 à 16h30

